

## **Solutions pour un secteur SAP en crise**

En cette fin d'année 2009, le secteur des services à la personne (SAP) est en grande difficulté.

Le paradoxe est qu'il a été jusqu'à présent épargné par la crise :

- la demande est toujours orientée à la hausse du fait du vieillissement de la population et des demandes sociales de type équilibre vie privée/vie professionnelle.
- Les créations d'entreprises sont nombreuses (19 000 organismes agréés à fin 2009 contre 6 500 fin 2005), ainsi que celle d'emplois nouveaux (1/4 des créations d'emploi dans les 5 dernières années).

Mais, du fait de l'assèchement du crédit, et de l'allongement des délais de paiement par les organismes publics (Etat, collectivités, assurance maladie, assurance vieillesse...), il est atteint dans ses fondements économiques.

Quelques faits récents assez préoccupants :

- mis en redressement judiciaire de la principale fédération du secteur
- impasse budgétaire pour nombre de fédérations et associations du secteur (au moins 30%)
- liquidation de grosses associations un peu partout en France (dans le Nord 59, en Ile de France 77...)
- résultats négatifs pour 28 des 30 principaux leaders de la Fédération des Entreprises de Services à la Personne.

Il n'est donc plus temps de faire des plans de développement à 5 ou 10 ans des services à la personne, des observatoires ou des études sur les modèles économiques.

L'idée d'Etats Généraux du Domicile ne nous semble pas non plus adaptée à la situation d'urgence.

Pour accompagner ce secteur depuis plusieurs années, notamment le lancement du Plan Borloo, et bien le connaître, il nous semble urgent de recourir sans tarder aux méthodes qui ont fait leur preuve dans d'autres secteurs à forte concentration de main d'œuvre. Dans le cas du secteur des SAP, des emplois non délocalisables, participant des objectifs de développement durable (vieillissement de la population...).

Sur le modèle de ce qui a été fait pour le secteur de la restauration, et en s'appuyant sur les Directions Départementales (DDI) et le réseau des délégués territoriaux

SAP, un véritable contrat d'avenir en faveur de la modernisation pourrait être proposé par le Gouvernement aux organismes de services à leur personne, et à leurs fédérations professionnelles. Des outils de type fonds sectoriel pourrait être rapidement actionné pour renforcer les fonds propres des acteurs.

Gilles DUTIL  
Associé gérant